

Fait à .....  
le ...../...../.....

## Madame/Monsieur le Maire,

Chaque année, 3 milliards de repas sont servis dans la restauration collective. La loi «Agriculture et Alimentation» récemment promulguée contient l'obligation d'intégrer 50 % de produits sous signe de qualité dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cela permettra de proposer une alimentation de qualité au plus grand monde et de développer une agriculture durable.

L'article 24 de la loi prévoit aussi qu'à titre expérimental, pour une durée de deux ans, les gestionnaires de restauration collective ont jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien.

Au vu de l'urgence climatique et sanitaire à laquelle nous faisons face, nous vous demandons d'aller plus loin en proposant 2 menus végétariens par semaine et d'offrir, pour les autres menus composés de viande, une viande de qualité (prise en compte de critères tels que la taille de l'exploitation, type d'exploitation, type d'alimentation des animaux et circuit court). De plus, les menus végétariens devaient être composés avec un maximum de produits locaux et bio. Nous désirons voir notre ville devenir pionnière et exemplaire d'une restauration collective responsable et durable.

Car les changements sont possibles. Nous savons désormais qu'il est possible d'instaurer plus de produits bio et de menus végétariens dans les cantines grâce à une transformation globale des pratiques et à la mise en place d'investissements de départ: lutte contre le gaspillage alimentaire, installation de légumeries ou de fours à basse température, formation des gestionnaires et des cuisiniers au travail des protéines végétales, etc. Les leviers sont nombreux!

Face à ces enjeux, nous vous formulons la demande suivante: orienter dès aujourd'hui les priorités et les budgets de la ville vers ces pratiques vertueuses afin que les produits locaux, bio et les menus végétariens puissent investir massivement et sans plus tarder nos lieux de restauration collective.

De nombreuses actions concrètes existent déjà et d'autres villes ont déjà sauté le pas: les municipalités de Grenoble et Lille ont par exemple déjà mis en place avec succès 2 repas végétariens par semaine dans leurs cantines. Cette démarche est menée dans le cadre de la campagne Cantine verte à l'initiative de Greenpeace France. Plus d'informations sont disponibles sur [cantineverte.fr](http://cantineverte.fr)

N'oublions pas que pour nombre d'entre nous, le repas en restauration collective à l'heure du déjeuner est parfois le seul repas équilibré de la journée.

**Nous comptons sur vous !**



ça va changer avec vous sur [cacommeceparmoi.org](http://cacommeceparmoi.org)